



Frémissement côté commissions communautaires

Voilà 4 semaines, nous revenions sur le Covid qui semblait avoir mis K.O. l'organisation des commissions. Il n'a pas fallu longtemps pour que l'on nous donne raison, et que fleurissent des invitations à certaines commissions organisées en visioconférence.

Mais le résultat est loin d'être celui escompté. L'option d'échanges de messages écrits (tchat) n'a pas toujours été retenue, alors que cela permet des partages de réactions plus riches. La mise à disposition des documents en amont demeure inexistante pour certaines commissions, lacunaire pour d'autre, par exemple pour la commission énergie-climat puisque n'incluant pas les échanges difficiles autour de l'éolien. Certaines commissions sont de véritables séances de travail quand d'autres ressemblent davantage à « des chambres d'enregistrement ».

Pour qu'enfin tous les élus, municipaux et communautaires se mettent sérieusement au travail avec de véritables commissions de travail, et quelque soit la formule retenue, il serait nécessaire d'élaborer en commun les conditions de tenues de ces réunions.

Marie-Nicole Suzanne et Adrien Painchault,
Élu(e)s communautaires de « Loches, l'Élan Collectif »